



Politique CULTURELLE

| 2 0 2 4

Un territoire tourné vers la culture!



MRC
Domaine-du-Roy

Oeuvre réalisée par Réjean Paré

Table des matières

Mot du préfet	3
Mot des membres du comité de la politique culturelle	4
Mise en contexte de la démarche	6
Coup d'œil sur le territoire	8
Vision	9
Principes directeurs	10
Orientations	11
Orientation 1 : Promouvoir l'accessibilité culturelle pour tous : inclusion, mobilité et participation	11
Orientation 2 : Valoriser la richesse de l'offre culturelle et patrimoniale du territoire : promotion, rayonnement et visibilité	11
Orientation 3 : Cultiver les liens culturels : collaboration, concertation et partenariat	12
Orientation 4 : Renforcer l'écosystème culturel : soutien, pérennité et professionnalisation	12
Sommaire des orientations	13
Plan d'action	14
Remerciements	18



Mot du préfet

La contribution inestimable des artistes, artisans et organismes culturels au développement de notre territoire ne saurait être ignorée. Par le biais de leur créativité, de leur dynamisme et de leur ouverture, ils jouent un rôle crucial dans la création d'une cohésion sociale durable, tout en contribuant à façonner notre identité collective. La culture, en plus d'être rassembleuse, exerce une influence majeure sur la qualité de vie au sein d'une communauté, notamment sur sa richesse sociale. En favorisant les rencontres, elle permet de briser la solitude et l'isolement. Elle joue un rôle essentiel dans le tissu social, et est ainsi un facteur indéniable dans l'attraction et la rétention de la main-d'œuvre sur notre territoire.

Les élus de la MRC du Domaine-du-Roy reconnaissent l'importance de créer des bases solides afin de favoriser l'émergence d'une culture forte et florissante sur notre territoire. Nous faisons du soutien au développement et à la vitalité culturelle de notre territoire, l'une de nos priorités. La mise en place d'une politique culturelle

allait donc de soi. Les orientations qui y sont identifiées s'imbriquent parfaitement à la planification stratégique de la MRC, à la politique de développement de la richesse sociale, et aux enjeux prioritaires de nos tables de concertation. Il s'agit donc d'un atout important pour le développement de notre territoire.

À travers cette toute première politique culturelle, nous aspirons à ce que chaque citoyen et chaque citoyenne bénéficie d'une offre culturelle diversifiée, inclusive et accessible. Elle guidera nos actions et offrira un cadre de référence en vue de stimuler l'intérêt des individus à consommer ou produire de l'art. Elle encouragera la concertation et le maillage entre les acteurs du milieu afin d'optimiser le rayonnement et le déploiement de la culture sous toutes ses formes.

Je vous invite tout un chacun à découvrir le fruit de cet important travail réalisé par un comité composé de représentants du milieu culturel du territoire. C'est une invitation à vous imprégner de notre culture et à y participer activement; car, après tout, la culture est l'affaire de tous.


Yanick Baillargeon, préfet

Mot des membres du comité de la politique culturelle

L'apport des arts dans notre société n'est plus à prouver. Les recherches ont démontré qu'il est un facteur de protection de la santé de ses communautés et qu'il influence sur la qualité de vie de ses milieux. L'écosystème culturel (organismes, artistes, bénévoles) de la MRC est vaste et grandiose. La richesse des gens et des organismes qui la compose est le berceau de projets innovants et d'artistes dynamiques.

C'est donc avec fierté que le comité de la politique culturelle de la MRC vous présente le produit de nombreuses discussions et réflexions autour de la culture qui gravite en synergie dans ce vaste territoire de la MRC du Domaine-du-Roy. Cette nouvelle politique se veut un levier de protection et de mise de l'avant de tous ces artistes et artisans de la culture. Cette dernière étant un facteur d'attraction, nous souhaitons qu'elle soit davantage valorisée, renforcée et soutenue. Grand vecteur de cohésion sociale, l'accès à la culture est une priorité et la présente politique se fera gardienne de ce foisonnant écosystème.

Par les différentes rencontres du comité, nous avons pu connaître et reconnaître les forces culturelles présentes dans la MRC. Nous souhaitons que cette politique soit utilisée pour démocratiser, étendre et rendre plus accessible celle-ci, « car en découvrant la culture d'un peuple, on comprend son histoire. » (Culture SLSJ, 2023)

Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean apportait l'idée que les différentes formes d'expression laissent des traces, qu'elles permettent d'éduquer, de raconter, de sensibiliser et de renforcer le sentiment d'appartenance. Ainsi, grâce au travail accompli par le comité, « la politique culturelle viendra contribuer à la démocratisation culturelle en rapprochant l'art de son public et en favorisant une plus grande participation. »

(Louis Jacob, 2023)

Finalement, nous souhaitons que cette politique soit porteuse de rassemblement et qu'elle permette à tous les individus un voyage vers soi et vers les autres. Ainsi, le milieu culturel continuera d'être un allier économique de choix et ses acteurs continueront de se mobiliser pour faire partie des solutions d'un développement culturel sain et durable. Nous vous invitons, par cette politique, à faire partie de cet écosystème riche et stimulant pour en retirer tous les bienfaits.

Merci de contribuer à cette synergie qui permettra de conserver le territoire de Domaine-du-Roy attractif et en bonne santé.



Crédit photo : Sophie St-Arnaud

Bonne Lecture!

**Myriam Lebel pour les membres du comité
de la politique culturelle de la MRC du
Domaine-du-Roy**



Crédit photo : Sandra Raymond

Mise en contexte de la démarche

Entamer une démarche d'élaboration d'une politique culturelle nécessite une mobilisation territoriale forte, un soutien gouvernemental ainsi qu'une volonté politique. Une telle convergence permet de lancer des travaux, mais surtout de s'assurer que la politique soit pérenne et puisse avoir le maximum de retombées sur le territoire. C'est en 2020 que les conditions favorables ont été réunies afin d'entamer une démarche pour l'élaboration d'une politique culturelle. Après la signature d'une entente de développement culturel avec le ministère de la Culture et des Communications du Québec, la MRC et son comité culturel ont mandaté l'organisme Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean pour assurer l'élaboration de la politique.

Les démarches d'élaboration ont permis de procéder à une vaste consultation à travers des groupes de discussion, une consultation publique et des réflexions multiples avec le comité culturel. C'est l'entièreté de ce long processus qui a contribué à l'aboutissement de la politique culturelle et à l'esprit qui l'anima dans les années à venir.

Plusieurs enjeux étant parallèlement travaillés sur le territoire, la MRC s'est assurée que la politique culturelle s'imbrique au cœur de l'ensemble de ses orientations. En effet, que ce soit à travers le plan d'action des saines habitudes de vie, la politique Municipalité amie des aînés, la politique de développement de la richesse sociale, le schéma d'aménagement et de développement révisé, le plan de développement de la zone agricole et de l'agroalimentaire, le plan d'action de la politique culturelle revêt un caractère transversal.

Cette première politique culturelle à l'échelle de la MRC a pour objectif de solidifier l'écosystème culturel du territoire et de sa population. Nous souhaitons ainsi qu'elle fasse émerger l'intérêt du plus grand nombre, et qu'elle contribue à développer la culture sous toutes ces formes, partout sur le territoire.



Coup d'œil sur le territoire

La MRC du Domaine-du-Roy, située dans la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, est composée de neuf municipalités, couvrant une superficie de 18,853 km², dont seulement 2,860 km² sont municipalisés. Le reste du territoire est classé comme territoire non organisé sous le nom de Lac-Ashuapmushuan. La communauté de Mashteuiatsh, bien qu'en dehors de la structure de la MRC, est ceinturée par celle-ci. Le Nitassinan, territoire innu non cédé, s'étend pour sa part bien au-delà de la MRC, englobant le Saguenay-Lac-Saint-Jean, la Côte-Nord et une majeure partie de la Capitale-Nationale.

En 2021, la population de la MRC du Domaine-du-Roy était de 31 095, soit légèrement en baisse par rapport à 2016 (31 285), bien que la plupart des municipalités aient connu une légère augmentation de leur population en 2020-2021. La population de la MRC se concentre principalement à Roberval et à Saint-Félicien (64 % de la population). La tranche d'âge la plus peuplée de la MRC est celle des 55 à 74 ans (34 % de la population), tandis que l'âge moyen est de 46,4 ans en 2021, contre 44,4 ans en 2016.

La langue maternelle dominante est le français (98 % de la population), alors que les anglophones et les locuteurs de langues autochtones sont largement minoritaires. Le développement des stratégies de recrutement de la main-d'œuvre à l'international attire de nouveaux arrivants de différents pays tels que la Colombie, la France, la Tunisie ou encore le Maroc.



Le paysage culturel de la MRC du Domaine-du-Roy est riche et diversifié, avec une variété d'événements, d'organisations et de lieux. La vitalité culturelle se manifeste sous plusieurs formes :

- Arts vivants et lieux de diffusion;
- Art public, métiers d'art, arts visuels;
- Bibliothèques;
- Écoles de formation en art, loisirs culturels et festivals;
- Sites historiques, archéologiques et patrimoniaux;
- Sociétés d'histoire et de généalogie;
- Centre d'archives du Domaine-du-Roy.

Le patrimoine de la MRC ne se limite pas au patrimoine matériel, il englobe aussi le patrimoine naturel dont le lac Saint-Jean est le paysage emblématique. La préservation des percées visuelles sur le lac est une des plus grandes préoccupations des communautés.



Vision

À travers son territoire situé entre le lac Saint-Jean et des terres riches et abondantes, la MRC du Domaine-du-Roy puise son énergie dans la grandeur des acteurs qui la composent. Elle reconnaît l'apport des artistes, artisans et organismes culturels dans le développement social, économique et durable de son territoire. Sources de fierté, ils agissent comme vecteurs de cohésion sociale qui influent sur la qualité de vie de ses milieux.

En partenariat avec les municipalités du territoire et la communauté de Mashteuiatsh, la MRC assure à toutes et à tous l'accès à une offre culturelle inclusive et de proximité ainsi que l'opportunité d'y contribuer de manière créative et innovante.

Principes directeurs

PRINCIPE 1 – IDENTITÉ

La MRC est fière de son histoire et de ses relations de proximité avec Mashteuiatsh et les membres des Premières Nations. Elle tisse la trame de son identité grâce à un patrimoine artistique, culturel, relationnel et paysager constituant une base solide pour le déploiement d'une relève diversifiée et créative.

PRINCIPE 2 – ACCÈS UNIVERSEL

La MRC rend accessible la culture sur l'ensemble de son territoire. Elle stimule la participation citoyenne et sensibilise à la culture les individus de tous âges et de toutes origines dans le déploiement de leur potentiel créatif.

PRINCIPE 3 – SYNERGIE

La MRC du Domaine-du-Roy possède une vision transversale de la culture. Elle encourage le partage et la collaboration entre les différents secteurs d'activité pour une meilleure intégration de la culture dans le développement social et économique de son territoire.

PRINCIPE 4 – ATTRACTIVITÉ

La MRC reconnaît la force d'attraction et de rétention d'une offre culturelle riche et plurielle. Elle soutient la création et la diffusion de manière durable, ce qui influe positivement sur la qualité de ses milieux de vie et des individus qui la composent.

Crédit photo : Sophie St-Arnaud



Orientations

ORIENTATION 1 : PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITÉ CULTURELLE POUR TOUS : INCLUSION, MOBILITÉ ET PARTICIPATION

Pour rendre la culture accessible à tous, l'offre culturelle doit répondre aux besoins spécifiques des communautés, tant en matière de tendances que d'accessibilité. Dans le but d'améliorer la qualité de vie des citoyens et de renforcer leur lien avec leur culture, leur histoire et leur patrimoine, nous devons nous assurer de la répartition géographique de l'offre et des opportunités de tous à participer à la vie culturelle.

- 1.1 Favoriser la mise en place de lieux de création, de pratique, de formation et de diffusion sur l'ensemble du territoire de la MRC.
- 1.2 Réunir les parties prenantes pour développer et promouvoir une offre d'activités sociales, culturelles et de loisirs diversifiée, cohérente et accessible, sur l'ensemble du territoire.
- 1.3 Encourager la circulation de l'offre, des activités, des événements culturels et la mobilité de la population toute l'année, partout sur le territoire.
- 1.4 Stimuler la participation et l'inclusion à la vie culturelle de tous les citoyens, dans toute leur diversité.

- 1.5 Promouvoir la culture comme déterminant de la santé globale et de la qualité de vie dans nos communautés.

ORIENTATION 2 : VALORISER LA RICHESSE DE L'OFFRE CULTURELLE ET PATRIMONIALE DU TERRITOIRE : PROMOTION, RAYONNEMENT ET VISIBILITÉ

Nous travaillons ensemble afin de renforcer la visibilité, promouvoir la diversité des expressions culturelles et faciliter l'accès à l'information entre autres par le biais des outils numériques. Nous donnons à tous la chance de s'émerveiller, se connecter et s'enrichir grâce à la beauté de notre culture. En mettant en valeur nos patrimoines naturels et nos paysages, en protégeant les sites archéologiques et en faisant rayonner notre culture, nous dessinons notre identité et préservons nos trésors culturels et patrimoniaux pour les générations futures.

- 2.1 Contribuer à accroître la visibilité des acteurs culturels d'ici et de leurs activités.
- 2.2 Valoriser le patrimoine culturel et naturel comme facteur de transmission et d'identité.
- 2.3 Créer des opportunités de découvertes et de rencontres entre le citoyen et l'offre culturelle.

Orientations

ORIENTATION 3 : CULTIVER LES LIENS CULTURELS : COLLABORATION, CONCERTATION ET PARTENARIAT

La concertation entre les acteurs culturels, tels que les municipalités, les organisations culturelles et les artistes, est cruciale pour assurer la pérennité de l'offre culturelle sur notre territoire tout en maximisant la transversalité du développement. En favorisant l'innovation et en travaillant en synergie avec les autres secteurs d'activité, nous positionnons la culture dans une vision globale et durable.

- 3.1 Améliorer la communication, la concertation et favoriser les partenariats entre les acteurs culturels.
- 3.2 Développer des maillages entre le milieu culturel et les milieux socioéconomiques, de la santé, de l'éducation et touristique.
- 3.3 Développer une vision commune de notre développement culturel.
- 3.4 Favoriser les échanges dynamiques et enrichissants entre les communautés autochtones, les résidents des municipalités locales et les nouveaux arrivants, favorisant ainsi la compréhension mutuelle et le tissage de liens interculturels solides.

ORIENTATION 4 : RENFORCER L'ÉCOSYSTÈME CULTUREL : SOUTIEN, PÉRENNITÉ ET PROFESSIONNALISATION

Il est essentiel d'assurer un soutien adéquat en allouant des ressources humaines et financières afin de garantir la vitalité et la pérennité du milieu culturel. Le soutien à la relève et la rétention des talents sont des éléments clés pour en maintenir la continuité et le renouvellement. De plus, nous créons un environnement attractif et stimulant pour les professionnels de la culture afin de favoriser leur engagement à long terme, en mettant en place des leviers financiers et techniques pérennes pour le développement d'un écosystème culturel dynamique.

- 4.1 Accompagner financièrement et techniquement les artistes, organismes et entreprises culturels dans leur développement.
- 4.2 Soutenir la création artistique, la professionnalisation et les initiatives culturelles sur le territoire.
- 4.3 Stimuler l'engagement citoyen bénévole en culture.





Crédit photo : Yannick Shields

Sommaire des orientations

PROMOUVOIR L'ACCESSIBILITÉ CULTURELLE POUR TOUS : INCLUSION, MOBILITÉ ET PARTICIPATION

VALORISER LA RICHESSE DE L'OFFRE CULTURELLE ET PATRIMONIALE DU TERRITOIRE : PROMOTION, RAYONNEMENT ET VISIBILITÉ

CULTIVER LES LIENS CULTURELS : COLLABORATION, CONCERTATION ET PARTENARIAT

RENFORCER L'ÉCOSYSTÈME CULTUREL : SOUTIEN, PÉRENNITÉ ET PROFESSIONNALISATION

Se tourner vers la culture, c'est tout simple...

S'INFORMER

Des offres culturelles sur le territoire

DÉCOUVRIR

Les différents artistes, formes d'art et autres cultures

AFFIRMER

Son intérêt pour la culture

PARTICIPER ET VISITER

Les activités culturelles, musées, expositions, lieux patrimoniaux et de diffusion

S'IMPLIQUER

Dans des activités ou initiatives culturelles

PARTAGER

Ses savoirs, ses expériences

Plan d'action 2024-2027

Objectif		Action
Orientation 1 : Promouvoir l'accessibilité culturelle pour tous : inclusion, mobilité et participation		
1.1 Favoriser la mise en place de lieux de création, de pratique, de formation et de diffusion sur l'ensemble du territoire de la MRC	1.1.1	Identifier des besoins en matière d'aménagement de lieux de diffusion des arts.
	1.1.2	Inventorier et diffuser les espaces disponibles pour l'enseignement et la création artistique et culturelle.
	1.1.3	Identifier dans l'inventaire les personnes à contacter pour avoir accès aux espaces culturels.
	1.1.4	Aménager des lieux de diffusion et d'exposition pour favoriser la visibilité, l'enseignement et/ou la création artistique et culturelle.
1.2 Réunir les parties prenantes pour développer et promouvoir une offre d'activités sociales, culturelles et de loisirs diversifiée, cohérente et accessible, sur l'ensemble du territoire	1.2.1	Intégrer un volet de réflexion portant sur la culture lors des rencontres de la Table des agents de loisirs municipaux.
1.3 Encourager la circulation de l'offre d'activités et d'événements culturels ainsi que la mobilité de la population toute l'année, partout sur le territoire	1.3.1	Assurer l'offre de transport en commun vers les lieux culturels sur le territoire.
	1.3.2	Augmenter les manifestations culturelles dans les petites municipalités.
1.4 Stimuler la participation et l'inclusion à la vie culturelle de tous les citoyens, dans toute leur diversité	1.4.1	Mettre en place des initiatives culturelles et des projets de médiation culturelle favorisant la mixité sociale et l'inclusion.
	1.4.2	Développer des stratégies pour rejoindre les personnes vulnérables, âgées ou qui ne participent pas aux activités culturelles.
1.5 Promouvoir la culture comme déterminant de la santé globale et de la qualité de vie dans nos communautés	1.5.1	Susciter la tenue de projets artistiques ou d'événements culturels favorisant l'activité physique ou la santé mentale positive pour tous.

Objectif	Action
Orientation 2 : Valoriser la richesse de l'offre culturelle et patrimoniale du territoire : promotion, rayonnement et visibilité	
2.1 Contribuer à accroître la visibilité des acteurs culturels d'ici et de leurs activités	2.1.1 Déterminer une stratégie de diffusion de la culture sur l'ensemble du territoire de la MRC.
	2.1.2 Mettre en oeuvre une méthode de diffusion de la culture sur l'ensemble du territoire de la MRC.
	2.1.3 Développer un encart pour faire connaître les engagements du territoire en culture.
	2.1.4 Adapter des outils numériques partagés pour connaître les activités culturelles sur le territoire.
	2.1.5 Participer au rayonnement et à la visibilité des œuvres des artistes locaux.
2.2 Valoriser le patrimoine culturel et naturel comme facteur de transmission et d'identité	2.2.1 Favoriser le développement de circuits et de manifestations culturels qui mettent de l'avant les porteurs de tradition, les paysages naturels, les sites archéologiques et les sites patrimoniaux.
	2.2.2 Identifier les sites patrimoniaux bâtis et les sites archéologiques.
2.3 Créer des opportunités de découvertes et de rencontres entre le citoyen et l'offre culturelle	2.3.1 Assurer l'offre de transport en commun vers les lieux culturels sur le territoire.
	2.3.2 Créer des manifestations culturelles à l'intérieur d'activités ou d'événements déjà existants.
	2.3.3 Déclarer un mois de la culture dans la MRC.

Plan d'action

Objectif	Action
Orientation 3 : Cultiver les liens culturels : collaboration, concertation et partenariat	
3.1 Améliorer la communication, la concertation et favoriser les partenariats entre les acteurs culturels	3.1.1 Maintenir et restructurer le comité culturel formé avec des représentants du milieu et autres acteurs ciblés.
	3.1.2 Prévoir des mécanismes pour assurer la coordination et le maintien du comité culturel.
	3.1.3 Dédier une ressource humaine à la coordination du comité culturel de la MRC.
	3.1.4 Outiller les acteurs du milieu à mettre en commun des informations culturelles.
3.2 Développer des maillages entre le milieu culturel et les milieux socioéconomique, de la santé, de l'éducation et touristique	3.2.1 Sensibiliser les entreprises locales à participer activement aux manifestations culturelles en tant que partenaires.
	3.2.2 Bonifier l'expérience touristique du territoire par des initiatives culturelles.
	3.2.3 Reconnaître les entreprises qui soutiennent le milieu culturel.
	3.2.4 Sensibiliser la population à la valeur de l'art et à la compréhension de la démarche artistique.
	3.2.5 Transmettre aux partenaires en éducation et du milieu communautaire les offres culturelles disponibles sur le territoire.
3.3 Développer une vision commune de notre développement culturel	3.3.1 Organiser des activités annuelles de concertation et de réseautage avec tous les organismes culturels.
3.4 Favoriser les échanges dynamiques et enrichissants entre les communautés autochtones, les résidents des municipalités locales et les nouveaux arrivants, favorisant ainsi la compréhension mutuelle et le tissage de liens interculturels solides.	3.4.1 Maintenir et assurer la présence d'acteurs variés au comité culturel.

Objectif	Action
Orientation 4 : Renforcer l'écosystème culturel : soutien, pérennité et professionnalisation	
4.1 Accompagner financièrement et techniquement les artistes, les organismes et les entreprises culturels dans leur développement	4.1.1 Lancer des appels de projets culturels sur le territoire en fonction de la politique culturelle.
	4.1.2 Sensibiliser les milieux à l'importance de soutenir les manifestations culturelles locales.
	4.1.3 Maintenir les ententes de partenariat territorial avec le CALQ et l'entente de développement culturel.
	4.1.4 Publiciser les services d'accompagnement pour les artistes et les organismes et aussi de la formation continue.
	4.1.5 Créer l'environnement pour favoriser le partage de ressources et de services entre les organismes culturels.
4.2 Soutenir la création artistique, la professionnalisation et les initiatives culturelles sur le territoire	4.2.1 Développer des projets d'enseignement et d'apprentissage avec des mentors auprès des jeunes pour favoriser l'implication et la relève.
	4.2.2 Augmenter le nombre de résidence d'auteurs ou d'artistes dans les bibliothèques et autres espaces du territoire.
4.3 Stimuler l'engagement citoyen bénévole dans le domaine de la culture	4.3.1 Favoriser le bénévolat et le mentorat culturel, la transmission des savoirs et les liens intergénérationnels.
	4.3.2 Élaborer des mécanismes de reconnaissance de l'engagement bénévole dans la culture.
	4.3.3 Faire connaître les besoins de bénévolat dans le milieu culturel.

Remerciements

La MRC du Domaine-du-Roy tient à souligner le travail de collaboration de l'ensemble des membres du comité. Cette politique est le fruit d'un travail collectif qui a été rendu possible grâce à l'implication des représentants suivants :

- **Brassard, Claire**, citoyenne, Saint-André-du-Lac-Saint-Jean
- **Brassard, Jacynthe**, MRC du Domaine-du-Roy
- **Cantin, Sylvie**, représentante de la culture, Ville de Saint-Félicien
- **Crozet, Laurette**, représentante des loisirs, milieux ruraux
- **Gaudreault, Martin**, artiste du milieu (auparavant Pascal-Marie Létourneau)
- **Gauthier, Réjean**, représentant de la politique culturelle de la Ville de Roberval
- **Genest, Isabelle**, représentante de la communauté de Mashteuiatsh
- **Guy, Marie-Ève**, organisme culturel du milieu (auparavant Nathalie Tremblay)
- Vacant, Alliance patrimoine Lac-Saint-Jean (auparavant Hudon, Diane)
- **Hudon-Thibeault, Élise**, chantier Tourisme
- **Lamontagne, Maxime**, Société d'histoire et Centre d'archives Domaine-du-Roy
- **Lebel, Myriam**, Table des partenaires en santé et qualité de vie Domaine-du-Roy
- **Feu Leclerc, Julie**, Table de concertation des aînés Domaine-du-Roy
- **Simard, Oréli**, MRC du Domaine-du-Roy
- **Trottier, Jimmy**, ministère de la Culture et des Communications

Par ailleurs, la politique culturelle de la MRC du Domaine-du-Roy a été réalisée grâce au soutien financier du gouvernement du Québec et de la MRC du Domaine-du-Roy dans le cadre d'une entente de développement culturel. Par cette occasion, la MRC a bénéficié du soutien professionnel et technique des membres de l'équipe de Culture Saguenay-Lac-Saint-Jean :

- **Desbiens, Gabrielle**, directrice générale
- **Gagnon, Julie**, coordonnatrice au développement
- **Guibert-Barthez, Adrien**, agent de développement à la citoyenneté culturelle
- **Harvey, Danize**, chargée de projet aux politiques culturelles
- **Molina, Gabriela**, chercheuse spécialiste en politiques culturelles

La mise en page et la relecture du document a été réalisée par :

- **Dallaire, Nathalie**,
MRC du Domaine-du-Roy – Développement
- **Guay, Andrée-Anne**,
MRC du Domaine-du-Roy – Communications
- **Néron, Hélène**,
MRC du Domaine-du-Roy – Correction
- **Paré, Réjean**, artiste – Page couverture
- **Perron-Chartier, Maryse**,
MRC du Domaine-du-Roy – Développement
- **Zone orange**, graphisme

La MRC du Domaine-du-Roy tient à remercier l'ensemble des citoyens et des partenaires du territoire qui ont participé aux diverses consultations, lesquelles ont permis la réalisation d'une politique culturelle à l'image du milieu.

